

du déplacement sur le Territoire pour septembre en raison de la pandémie et s'interrogent sur les économies possibles à faire et à répartir sur d'autres activités nécessitant plus de budget. Les membres s'entendent pour ne pas complètement mettre de côté l'idée d'aller sur le Territoire au cours de l'année et de ne pas réaffecter les fonds prévus pour l'instant.

La directrice exécutive explique que pour la planification, il serait bien que les sous-comités des différents dossiers listent les activités nécessitant des fonds pour permettre une meilleure planification budgétaire. L'ordre du jour des rencontres des sous-comités incluront une période d'échange concernant les actions et livrables potentiels qui nécessiterons des fonds.

Rapport annuel

La directrice exécutive présente l'ébauche du design du rapport annuel et remercie les membres pour leur participation à la préparation du rapport. Il doit être remis le 30 juin 2020 au maximum, mais ça devrait être fait avant. La nouveauté cette année réside dans l'ajout d'un tableau en fin du document qui résume les actions du CCEBJ regroupées selon ses axes stratégiques établies dans le Plan stratégique. Les membres appuient la pertinence de ce tableau. En raison des circonstances actuelles, les membres sont d'avis que l'envoi du rapport annuel s'effectuera avec les services d'un courrier et non pas par la poste traditionnelle.

Prochaine réunion

Les membres partagent leur avis sur l'option de se rendre sur le Territoire en septembre compte tenu de la situation actuelle de pandémie. Le CCEBJ souhaite véhiculer comme message aux communautés son support et la décision se fera donc en fonction de l'accord ou non des communautés. Les membres du comité administratif vont suivre l'évolution de la situation et la réunion pourra se tenir par vidéoconférence au besoin. Un avis de réunion sera envoyé afin de réserver les dates sur les calendriers. En cas de changement, une modification à l'avis sera envoyée.

COMMUNICATIONS

Carte du Territoire

La nouvelle carte du Territoire est plus claire et moins chargée que les versions antérieures. La directrice exécutive souligne aux membres que la mise à jour n'a occasionné aucun frais car elle a été réalisée par le département de GIS du GNC. Les membres valident la carte qui sera incorporée dans le rapport annuel et le site web du CCEBJ. Elle sera également envoyée au COMEX.

Site Internet et médias sociaux

Le sous-comité des communications a décidé d'aller de l'avant quant à l'utilisation de Facebook et Twitter dans le but de créer un momentum et d'assurer au CCEBJ une présence constante sur les médias sociaux. Ceci permettra également de rediriger plus de public vers le site web du CCEBJ. Un plan d'amélioration du site web est également à venir afin d'ajouter, entre autres, de l'information sur les enjeux importants pour le CCEBJ. Les membres soulignent la pertinence d'analyser le type de clientèle consultant le site web. Un membre propose d'envoyer un document pour aider à la planification de la révision du site Internet.

DOSSIERS

Effets cumulatifs

L'analyste informe les membres que le sous-comité a tenu deux vidéoconférences afin de discuter des problématiques dans ce dossier afin de mieux cibler l'intervention du CCEBJ. Le sous-comité préfère opter ici pour une approche plus pragmatique et constructive amenant certaines pistes de solutions possibles pour répondre aux enjeux des effets cumulatifs. Une telle approche aura beaucoup plus d'impact sur les décideurs. Une présentation sera faite aux membres lors de la prochaine rencontre. En attendant, les documents de référence et de travail du sous-comité sont disponibles sur le nuage.

L'analyste souligne que le CCEBJ n'est pas encore prêt à rencontrer le COMEX pour discuter du dossier des effets cumulatifs. Il est préférable d'approfondir le travail d'analyse afin d'être en mesure de présenter des points de discussion bien formulés. L'analyste mentionne que les membres du sous-comité ont l'idée de faire parvenir une lettre au COMEX faisant état de l'ensemble des dossiers sur lesquels le CCEBJ travaille et sollicitant une rencontre éventuelle pour une discussion générale. La lettre sera envoyée une fois la nouvelle présidence du comité nommée.

Changements climatiques

Plan pour une économie verte (PEV)

La directrice exécutive rappelle aux membres l'implication du CCEBJ dans la coordination de l'atelier qui s'est tenu sur le Territoire en novembre 2019 dans le cadre de l'élaboration du plan. Le rapport est en cours de production et résumera les échanges qui se sont tenus entre les participants sans faire une analyse du résultat des discussions.

Il n'y a pas de date précise pour la publication du PEV, mais ça devrait être cet automne.

Projet intitulé *Portrait climatique régional en climat de référence et futur en soutien à l'analyse des impacts et de l'adaptation aux changements climatiques sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James, du nord de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nunavik* du Ministère du Transport du Québec (MTQ)

La directrice exécutive rappelle aux membres que c'est le COMEX qui a recommandé il y a quelques années que le CCEBJ fasse parti du projet du MTQ. Après avoir été mis sur pause, le projet a recommencé récemment et la directrice exécutive a participé à la première rencontre au mois de mai. Des représentants de plusieurs ministères provinciaux et du Gouvernement de la Nation Crie étaient présents, ainsi que ceux d'Ouranos et de l'INRS qui sont les deux organisations responsables du projet.

Le projet a pour objectif de développer des outils pour aider la prise de décision au niveau des territoires d'Eeyou Istchee Baie-James, du Nunavik et du nord de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit de développer des connaissances climatiques, hydrologiques de ces régions afin d'être en mesure d'évaluer comment prendre en compte les changements climatiques dans la prise de décision au niveau des interventions du MTQ. L'étude des indicateurs climatiques passés (p. ex. verglas, précipitations) va permettre d'élaborer des indicateurs futurs, des balises aidant à la prise de décision pour toute intervention future. La directrice exécutive explique que les échanges de la réunion ont principalement portés sur la cueillette de données (inventaire des stations de météo disponibles sur le territoire, autres sources possibles de données) et sur l'échéancier et les livrables (p. ex. rapports, base de données, cartes, articles). Beaucoup de ces données seront rendues publiques. La réunion a aussi soulevé la question du développement d'activités de transfert de connaissances et ce sera discuté plus en profondeur lors de la prochaine réunion.

Le projet s'étale sur deux ans, dont la première année consistera à recueillir le plus de données et la deuxième année à produire des prototypes de cartes et d'outils d'information. Le rapport final sera déposé en février 2022.

Ce projet ne va pas nécessiter une trop grande implication du CCEBJ et va permettre d'entrer en interaction avec d'autres ministères que ceux avec qui on a l'habitude d'interagir. C'est un bon moyen de se faire connaître. Le CCEBJ pourra également apporter une perspective tripartite étant donné l'absence de représentant du gouvernement fédéral sur le comité de suivi.

Feuillets d'informations

Les feuillets d'informations ont pour objectif de rendre accessible au grand public de l'information issue du rapport d'Ouranos que le CCEBJ a publié en 2018. Une firme spécialisée dans la vulgarisation d'informations, a été recommandée pour la production de ces feuillets. Les membres seront informés des développements dans ce dossier au moment approprié.

PAFIT

L'analyste informe les membres que la version anglaise du rapport a été reçue la semaine dernière et vient d'être transmis au sous-comité pour validation. Le travail obtenu est une bonne réflexion de la version française qui tient compte des subtilités de langage parfois difficiles à traduire. Une fois validée, le rapport sera transmis aux personnes qui ont été rencontrées lors de l'examen.

La prochaine étape sera de discuter en sous-comité de la préparation d'une présentation synthétisant et vulgarisant l'information en vue de présenter un webinaire, de la production de feuillets d'informations, et de l'identification des sections pertinentes du rapport à traduire en cri. Le sous-comité s'assurera de bien déterminer le public cible.

L'analyste mentionne que le CCEBJ a reçu une réponse officielle du MFFP concernant les recommandations et opportunités d'amélioration présentées dans le rapport. Une rencontre a eu lieu entre le sous-comité et les planificateurs régionaux du MFFP pour discuter du contenu du rapport et une autre rencontre pourrait être planifiée au besoin.

Demande de la Cree Nation of Mistissini

L'analyste mentionne que le 28 mai 2020, le CCEBJ a reçu une demande de la Cree Nation of Mistissini pour commenter un projet de loi sur la protection de l'environnement. L'analyste explique que le CCEBJ a eu dans le passé des demandes similaires émanant des communautés locales et propose que le sous-comité d'évaluation environnementale puisse étudier la demande.

Les membres discutent de la demande en lien avec le mandat du CCEBJ et du chapitre 22 de la CBJNQ. Ils demandent à ce qu'une demande officielle provenant directement de l'administration locale soit envoyée, et que cette dernière inclut plus de détails concernant leurs besoins. L'analyste va communiquer avec la personne ayant soumis la demande et le sous-comité se penchera sur la requête.

Loi sur l'évaluation d'impact fédérale

Le sous-comité d'évaluation environnementale est actif, mais nécessite un membre fédéral. L'analyste suggère aux membres d'y inclure le nouveau membre du Canada qui œuvre au sein de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Les membres approuvent ce choix, mais le secrétariat devra entrer en contact avec cette personne pour lui proposer.

La Loi sur l'évaluation d'impact fédérale est entrée en vigueur en août 2019 et certains outils de mise œuvre sont actuellement en cours de préparation tel que le Guide du praticien sur les évaluations d'impact fédérales disponible en ligne. Le CCEBJ a reçu une demande pour commenter deux chapitres du guide des praticiens : le chapitre 3.6 (Prise en compte du savoir autochtone en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact : Procédures concernant le travail avec les collectivités autochtones) et 3.7 (Pratiques pour la protection de savoir autochtones confidentiel en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact). Il s'agit ici de documents destinés aux promoteurs de projets ou aux comités d'examen fédéraux. Aucune date d'échéance n'étant requise, une rencontre du sous-comité sera planifiée pour discuter du dossier.

MANDAT DU CCEBJ

Les membres échangent sur le besoin de revoir la description de la mission du CCEBJ qui est utilisé dans les communications. Le mandat du CCEBJ est clairement stipulé dans le chapitre 22 de la CBJNQ, mais l'énoncé de mission n'est pas toujours constant et certaines parties peuvent porter à confusion. Un énoncé de mission clair, bref et précis pourra aussi être utilisé dans des outils de communication pour faire rayonner le comité et servira de base pour le développement du prochain plan stratégique.

Les membres créent un sous-comité qui s'attaquera à ce dossier. Au besoin, le comité pourrait faire appel à une firme externe et ce sera à discuter lors de la première rencontre du sous-comité. La directrice exécutive va coordonner les travaux du sous-comité et elle planifiera une première rencontre pour la semaine suivante.

AJOURNEMENT

Préparé par Eva Wolf, agente de secrétariat et Michèle Leduc-Lapierre, directrice exécutive

Révisé par Graeme Morin, analyste en environnement

Adopté le 15 septembre 2020

